Numéro 18 2017
PÊCHE & RIVIÈRES
d'Ille-et-Vilaine
LA REVUE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
DOSSIER
LES PROJETS DU MANDAT
LA MAISON DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE
EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION
35
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
GESTION PISCICOLE
LA PÊCHE AU FEEDER
MIGRATEURS

ALRÉ PÊCHE ET CHASSE

WWW.LEURRES-PECHE.COM

SUIVEZ-NOUS !

- UN TRÈS LARGE CHOIX DE PRODUITS
- DES PASSIONNÉS POUR VOUS CONSEILLER
- LES PLUS GRANDES MARQUES DISPONIBLES
- PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

AURAY
ZA Porte Océane
56400 AURAY
02 97 50 78 51

THEIX
ZA Atlantheix
56450 THEIX
02 97 42 60 34

QUIMPER
26, avenue Ty Douar
29000 QUIMPER
02 98 90 00 86

BREST
1, rue du Cdt Mindren
29200 BREST
02 98 41 67 43

RENNES
8, rue des Petits Champs
35760 ST GREGOIRE
02 23 47 02 45

GUERANDE
Rue de la Briquerie
44350 GUERANDE
02 40 15 78 20

MAGASINS OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI : DE 9H À 12H15 - DE 14H15 À 19H

Aux pêcheurs des Vallons

Votre spécialiste de la pêche à Bain-de-Bretagne

Ouvert 7 j/7 dimanches et jours fériés

- Grand choix d'appâts
- Dépositaire de carte de pêche
- Vêtements-chaussants pêche et chasse

Magasin affilié au réseau TERRITOIRES nature

Sur notre site Internet...
mon jardin à vivre.com
amisverts-baindebretagne.mon-jardin-a-vivre.com

... et dans votre jardinerie, animalerie et extérieur de la maison
ZA de Château-Gaillard - 2, allée de la Rance
Bain-de-Bretagne - **02 99 47 99 99**
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 00
Le dimanche de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30

I.S communication - 02 28 02 29 34

SOMMAIRE

Les temps forts de 2016	P. 4
La Maison de la Pêche et de la Nature	P. 6
La Pêche au feeder	P. 8
Programme d'animation départemental	P. 9
Gestion de la végétation sur le Domaine Public Fluvial	P. 10
Le pseudorasbora	P. 11
Évolution de la réglementation	P. 12
Dossier Les projets du mandat	P. 13
Vers une nouvelle stratégie de communication	P. 21
Les plans de gestion piscicole	P. 22
Migrateurs	P. 24
En direct des associations	P. 26
Compétition	P. 27
Partie de pêche de la carpe	P. 28
Les belles prises	P. 30

+ supplément détachable : carte du domaine piscicole et liste des plans d'eau gérés par la Fédération et les AAPPMA d'Ille-et-Vilaine

PÊCHE ET RIVIÈRES D'ILLE-ET-VILAINE

Revue éditée par la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

9, rue Kerautret Botmel – 35000 Rennes
Tel. : 02 99 22 81 80 – Fax. : 02 99 22 81 81
: federation.de.peche.35@wanadoo.fr
: www.federationpeche.fr/35/

Directeur de la publication : Jérémy Grandière
Coordination : Alexandre Le Borgne
Comité de rédaction : Jérémy Grandière, Jean-Paul Bellier, Hervé Lemée, Loïc Prual, Jean-Paul Brohan, René Luce, Patrick Leconte, Marie-Claude Sammani, Nathalie Guéné, Gwénaël Artur, Florian Guérineau, Richard Pellerin, Alexandre Le Borgne, Julien Gautier, Dilan Pineau.

Illustrations, réalisation et régie publicitaire :

Impression : Imprimerie Auffret-Plessix
Crédits photos : fédération, sauf mentions contraires.

Numéro 18 2017

Tirage : 20 000 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2017
ISSN : 1953-0455

Tous droits de reproduction réservés à la fédération.
Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.

ÉDITO

CHERS PÊCHEURS, CET ÉDITO EST POUR MOI UNE EXCELLENTE OCCASION DE M'ADRESSER DIRECTEMENT À VOUS QUI ÊTES LES FONDATIONS DU TISSU ASSOCIATIF DE LA PÊCHE. EFFECTIVEMENT IL ME TIENT À CŒUR DE VOUS EXPRIMER TOUT MON ATTACHEMENT. DEPUIS PLUS DE 30 ANS PASSÉS AUX BORDS DE L'EAU, J'AI PU DÉVELOPPER MES SENSIBILITÉS ET MON EXPÉRIENCE DE PÊCHEUR.

Aujourd'hui, au travers de mes nouvelles fonctions, je tiens à vous témoigner toute la passion et toute l'émotion qui animent mon engagement.

Ce début de mandat a été pour moi l'occasion de prendre mes marques et la mesure de ce qui m'attend. Entre une actualité riche en événements et ma volonté d'amorcer mon programme politique, je vous assure que la vie associative de la pêche s'est très rapidement retrouvée au centre de mes préoccupations. Heureusement, l'équipe avec laquelle j'évolue au sein de la Fédération est préparée et déterminée à suivre le nouveau souffle que connaît la pêche.

En tant que Président, je m'engage à n'oublier aucune pratique. Pour moi, elles ont toutes leur place dans l'avenir et le développement de notre loisir. Une attention particulière sera portée à l'équilibre et au respect de leurs diversités.

Mais pour bien ce faire, il y a un axe de travail sur lequel je me suis directement impliqué : la police de la pêche et le respect de sa réglementation. C'était pour moi un préalable indispensable à toute avancée. A ce titre, je souhaite remercier personnellement l'ONCFS et l'ONEMA qui assurent, en complémentarité de nos indispensables gardes particuliers, un retour en force sur le bord de nos cours d'eau.

Vous l'avez remarqué, l'évolution de la pêche est bien en marche, elle suit les divers courants que connaît notre société. Je suis persuadé que la pérennité de notre loisir face à ces changements passe inéluctablement par son adaptabilité. Nous devons travailler suffisamment en amont pour faire face aux défis de demain.

Voilà de quoi ouvrir des perspectives riches en actions lors de ce mandat . C'est assez frustrant de ne pouvoir que les survoler dans cet édito, mais je vous invite à venir nous rencontrer sur les différentes manifestations que nous organiserons cette année. Je souhaite entretenir avec vous ces moments d'échanges privilégiés.

J'attire particulièrement votre attention sur la nouvelle réglementation pêche que vous retrouverez avec bien d'autres articles dans votre revue.

Nous passons de formidables moments au bord de l'eau, alors je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison de pêche.

Grandière Jérémy, président de la fédération

Un homme passionné sans prétention, agit avec émotion et conviction

LES TEMPS FORTS

DE 2016

UN OPEN POUR PROMOUVOIR LA PÊCHE SUR LA SEICHE

LA FÉDÉRATION ORGANISAIT LE DIMANCHE 5 JUIN 2016, EN PARTENARIAT AVEC LES PÊCHEURS SPORTIFS DE RENNES, LE BREIZH CARNA CLUB ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE, L'OPEN SEICHE, CHOISIS TA PÊCHE À NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE, COMPÉTITION AMATEUR DE PÊCHE ITINÉRANTE POUR LES 12-25 ANS ET ANIMATIONS PÊCHE ET NATURE POUR TOUTE LA FAMILLE.

Ce projet est parti d'une volonté commune de la fédération, du syndicat et des communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Chartres de Bretagne, de valoriser davantage la Seiche auprès des habitants en améliorant sa visibilité et son accessibilité, notamment pour les pêcheurs. Un partenariat a ainsi été mis en place pour optimiser l'entretien des berges et ouvrir de nouveaux postes de pêche sur le linéaire traversant ces deux communes, soit près de 4 kilomètres.

L'objectif de la manifestation était de promouvoir ce «nouveau» parcours et de valoriser toutes les pêches de prospection possibles en encourageant la diversité des pratiques pour profiter au mieux de la rivière. D'où un règlement on ne peut plus simple : un millimètre de poisson capturé égale un point, sans taille minimale, et avec comptabilisation de toutes les espèces. Les jeunes les plus polyvalents ont ainsi été récompensés et le vainqueur, Jonathan Lebreton, a remporté la compétition avec pas moins de 7 espèces différentes !

Des animations pêche et nature étaient également proposées toute la journée au grand public au niveau de l'espace jeunes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche : initiations à la pêche au coup, simulateur, jeux sur le thème de l'eau, camion laboratoire «C'est pas Sorcier»...

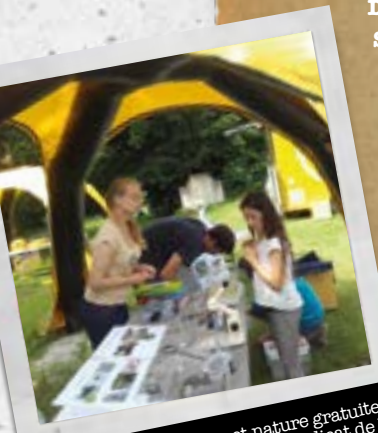

Des animations pêche et nature gratuites pour toute la famille avec le syndicat de la Seiche, les Petits Débrouillards, les guides de pêche...

Compétiteurs en bords de Vilaine

NOS QUARTIERS ONT LA PÊCHE 6 : UNE ÉDITION HORS NORME

LA SIXIÈME ÉDITION DE NOS QUARTIERS ONT LA PÊCHE S'EST TENUE LES 2 ET 3 JUILLET 2016 À RENNES. LA MANIFESTATION, ORGANISÉE PAR PÊCHE MODERNE.COM EN PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION ET L'ASSOCIATION LA CRÉMERIE, ACCUEILLAIT POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE UNE COMPÉTITION AMATEUR ET UNE MANCHE OFFICIELLE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PÊCHE DU BORD.

La manifestation s'est faite remarquer cette année par un invité de taille : un cachalot de 30 tonnes échoué sur les quais de la Vilaine ! Le cétacé - en fait une performance artistique d'une compagnie belge dans le cadre du festival Les Tombées de la Nuit - a mis un véritable coup de projecteur sur cette édition, engendrant un flux incessant tout au long du week-end sur le quai St Cyr. L'occasion de promouvoir une nouvelle fois auprès d'un large public une image moderne et sportive de la pêche grâce à la quarantaine de compétiteurs venus de toute la France, mais aussi grâce aux nombreuses animations pêche et culturelles mises en place au niveau du pont Malakoff.

A NOTER DANS VOTRE AGENDA :

La Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine travaille depuis plusieurs années à la valorisation de ses gravières au Rheu. Le site sera inauguré du 5 au 7 mai 2017 avec un enduro carpe, un open float tube et de nombreuses animations pour toute la famille.

DES INITIATIONS GRATUITES POUR TOUS LES PÊCHEURS

La fédération a mis en place pour la première fois en 2016 un programme départemental d'initiations pêche, gratuit pour tous les détenteurs d'une carte annuelle. L'objectif : offrir la possibilité à tous les pêcheurs d'Ille-et-Vilaine de découvrir facilement de nouvelles techniques. La fédération avait pour cela fait appel à des spécialistes (guides de pêche, clubs et associations de pêcheurs spécialisés) pour proposer un programme varié d'initiations de qualité aux quatre coins du département. Malgré une fréquentation moyenne, le bilan du programme est très positif et a encouragé la fédération à renouveler l'opération en 2017 (voir page 9). **Profitez-en, c'est gratuit !**

L'initiation à la pêche du silure, en plein essor, a rencontré un franc succès

La pêche des carnassiers aux leurres attire beaucoup la nouvelle génération

SUCCÈS RENOUVELÉ POUR LA BRADERIE DU BREIZH CARNA CLUB

LE BREIZH CARNA CLUB ORGANISAIT LE DIMANCHE 6 MARS 2016 SA QUATRIÈME BRADERIE PÊCHE ANNUELLE À POLIGNÉ.

La manifestation, qui rencontre un succès grandissant depuis ses débuts, avait migré cette année de la salle polyvalente à la salle des sports, plus grande, pour pouvoir accueillir une cinquantaine d'exposants. Du matériel ancien au plus moderne et pour toutes les techniques, il y en avait pour tous les goûts. Diverses animations étaient en outre proposées aux visiteurs : stand et simulateur de la fédération, montage de mouche avec le club mouche du Couesnon, stand du Breizh Carna Club, tombolas, jeux, restauration et buvette. Plus de 900 personnes, venues de toute l'Ille-et-Vilaine et des départements alentours, ont profité de l'aubaine pour renouveler leur matériel, quelques jours avant le début de la nouvelle saison de pêche.

Rendez-vous est déjà pris pour la cinquième édition, qui se tiendra le 5 mars 2017 au même endroit. Plus d'informations sur le site de l'association : http://www.breizhcarnaclub.fr/.

Alexandre Le Borgne

Des nombreux chineurs venus parfois de loin pour faire de bonnes affaires

MAISON DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE

LE CHANTIER EST LANCÉ !

Animation "premier poisson" devant la future maison de la pêche et de la Nature

SUITE À UN APPEL À PROJET LANCÉ PAR LA RÉGION BRETAGNE, LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE A INVESTI LA MAISON ÉCLUSIÈRE DE LA PÊCHETIÈRE À HÉDÉ-BAZOUGES, SUR LE SITE DES ONZE ÉCLUSES, POUR Y CRÉER SON FUTUR PÔLE DÉPARTEMENTAL D'INITIATIVES PÊCHE NATURE (PDIPN). APRÈS UNE LONGUE PHASE DE RÉFLEXION ET D'ÉTUDE, LE PERMIS DE CONSTRUIRE A ÉTÉ ACCORDÉ EN OCTOBRE 2016 ET LES PREMIÈRES ENTREPRISES SONT INTERVENUES EN FIN D'ANNÉE 2016. LA FIN DU CHANTIER EST PRÉVUE POUR L'ÉTÉ 2017.

Ce projet est mené dans un esprit de concertation et d'intégration avec nos partenaires locaux (Maison du Canal, commune, associations...) et en particulier avec la Région Bretagne qui accompagne la fédération par un soutien financier important dans le cadre du Contrat de Partenariat du Pays de Saint-Malo (Région Bretagne et programme Européen LEADER). Par ailleurs la Région Bretagne prend à sa charge la réalisation d'une passerelle au-dessus de l'écluse qui permettra d'accéder à la Maison de la Pêche et de la Nature depuis le parking situé sur l'autre rive du canal.

LA MAISON LA PÊCHE ET DE LA NATURE :

LIEU D'ANIMATION ET MINE D'INFORMATIONS POUR LA PÊCHE !

Avant tout, la Maison de la Pêche et de la Nature se veut être un outil fort de développement du loisir pêche et de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques : la vitrine des structures associatives de la pêche et le reflet de leur dynamisme !

Le lieu n'a pas été choisi au hasard : le site des onze écluses accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs, touristes et locaux, l'offre de pêche y est riche et très variée avec la présence du canal bien sûr, mais également les nombreux plans d'eau environnants. Quant aux espaces naturels, ils offrent à proximité des milieux de qualité remarquable, comme l'atteste la zone Natura 2000 des « étangs du canal d'Ille-et-Rance ». Bref, un lieu parfait pour faire la promotion de la pêche et sensibiliser petits et grands à la préservation des milieux aquatiques !

Pour cela, la Maison de la Pêche et de la Nature, véritable pôle d'animation, proposera tout au long de l'année, à destination de tous les publics (scolaires, grand public, jeunes et moins jeunes, public spécialisé, centres de loisirs...) des animations autour de la pêche et de la nature (voir ci-contre les activités déjà proposées). Elle sera aussi un lieu d'information et de services pour les pêcheurs, qui pourront y trouver cartes de pêche, petit matériel et tous les renseignements sur les parcours de pêche du secteur. Enfin, la structure proposera, en collaboration avec ses partenaires associatifs et culturels, des expositions, des conférences ou des formations afin de rendre le site le plus attractif possible !

Par ailleurs, les activités de la Maison de la Pêche et de la Nature s'intègrent dans un véritable projet de territoire : un réseau de parcours de pêche va être aménagé sur le canal et ses plans d'eau d'alimentation pour répondre aux attentes des différents publics : pêcheurs débutants, amateurs et passionnés y trouveront tout leur bonheur !

Gwénaël Artur

L'ANIMATION

De jeunes élèves appliqués dans la recherche de «petites bêtes»

TOUT UN PROGRAMME

FORTE DE NOUVEAUX PARCOURS ADAPTÉS, ET DEVANT LE FRANC SUCCÈS RENCONTRÉ, POUR LA TROISIÈME ANNÉE, LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE RECONDUIT ET ÉTOFFE SON PROGRAMME D'ANIMATIONS PROPOSÉES AUX DIFFÉRENTS PUBLICS.

UN PROGRAMME GRAND PUBLIC PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le programme proposé pendant les vacances scolaires permet aux stagiaires de découvrir ou de se perfectionner dans plusieurs techniques de pêche. C'est l'occasion de pratiquer la pêche au coup pour les plus jeunes, mais aussi la pêche aux leurres, au feeder, à la mouche et en float tube.

L'ATELIER PÊCHE ET NATURE FÉDÉRAL

L'Atelier Pêche et Nature (APN) propose deux après-midis d'initiations dans la semaine : le mercredi pour les jeunes de 9 à 12 ans et le jeudi pour les séniors. L'objectif de cet APN est d'amener à l'autonomie sur les techniques de pêche enseignées : la pêche au coup, au feeder, au leurre ou bien encore à la mouche. L'investissement réalisé par la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine pour ce projet permet aux stagiaires de profiter d'un matériel récent de très bonne qualité. Basés à Hédé-Bazouges, nous profitons de différents plans d'eaux et du canal pour pratiquer. Ce qui nous laisse un grand choix dans la destination du jour ! N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la fédération pour toutes informations ou inscriptions.

LES SCOLAIRES ET LES CENTRES DE LOISIRS

Un travail a été engagé auprès des scolaires l'année dernière et se poursuivra cette année. Les animations de découverte des invertébrés et des poissons ont rencontré un franc succès. L'animateur ayant obtenu pour la fédération l'agrément de l'inspection académique, le dialogue n'en sera que facilité. Les centres de loisir ont également répondu présents, et plusieurs groupes se sont retrouvés au bord de l'eau pour découvrir la pêche au coup.

DANS LE DÉPARTEMENT

La Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine s'investit aussi dans le suivi et la création d'APN dans le département. L'animateur est intervenu à plusieurs reprises pour proposer et présenter de nouvelles techniques. C'est l'occasion pour les AAPPMA de « tester » avant d'investir dans de nouveaux matériels. Nous épaulons aussi la création de nouveaux APN, tant du point de vue règlementaire, que pour le choix du matériel ou bien encore le choix des secteurs propices aux animations.

Enfin le programme d'animation fédéral en direction des détenteurs d'une carte de pêche est reconduit cette année (voir p.9), alors pas d'hésitation, venez vous essayer à de nouvelles techniques, c'est gratuit !

Julien Gautier

LA PÊCHE AU FEEDER

Une technique très efficace pour pêcher de jolies brèmes

PRÉCISION ET BEAUX POISSONS !

LA PÊCHE AU FEEDER EST UNE TECHNIQUE DE PLUS EN PLUS PLÉBISCITÉE POUR DE MULTIPLES RAISONS. ELLE NÉCESSITE PEU DE MATÉRIEL - DU MOINS POUR COMMENCER-, ELLE PEUT SE PRATIQUER SUR TOUS TYPES DE PLANS D'EAUX ET BIEN APPLIQUÉE, ELLE PERMET D'AVOIR DES TOUCHES ET DE SÉLECTIONNER LES GROS POISSONS.

DU MATÉRIEL ACCESSIBLE POUR DÉBUTER

Pour pratiquer cette pêche, nous utiliserons des cannes de 3m30 à 4m constituées de plusieurs éléments (souvent 4) et ayant des puissances de 50 à 150 grammes. Le scion de cette canne est en carbone ou en fibre de verre, très souple pour permettre de repérer les touches. Les moulinets sont garnis de nylon peu élastique d'un diamètre de 18 à 28 centièmes (parfois de tresse d'un diamètre 6 à 10 centièmes pour certains spécialistes).

Trois éléments constituent le bas de ligne, de manière simple et efficace : un feeder (cage amorçoir), un micro émerillon et un bas de ligne relié à l'hameçon.

Il faut également prévoir une assise (station ou siège) et un support de canne modulable (bras feeder ou piques)

ACTION DE PÊCHE

Tout d'abord, il faut choisir le poste de pêche et installer le matériel de façon à ne pas avoir à se déplacer par la suite (amorce et esche à disposition, ainsi que le petit matériel de rechange).

Nous commençons par escher l'hameçon : asticots, vers de terreaux, vers de vase,tout est possible et adaptable en fonction de l'humeur du pêcheur, mais surtout des poissons.

Ensuite il faut remplir la cage d'amorce. Celle-ci est choisie selon deux grands principes :

* plus ou moins riche pour sélectionner les poissons (plus riche pour les gros poissons) ;
* plus ou moins collante selon la profondeur et la vitesse de vidange désirée (plus elle est collante, moins elle se videra rapidement).

Une fois ces deux opérations effectuées il faut lancer précisément (c'est une des clefs de la réussite au feeder) sur le poste choisi.

Les touches peuvent être subtiles (petits tremblement du scion) ou bien franches (le scion se courbe violemment). Dans tous les cas elles doivent être sanctionnées d'un ferrage ample et appuyé! Il ne vous reste plus qu'à gérer le combat en fonction de la taille et de la détermination de votre adversaire du jour.

NOTRE AMIE LA BRÈME !

Tous les poissons blancs sont capturables à l'aide de cette technique. Dans notre département des gardons, des rotengles, des tanches et surtout des brèmes de belles tailles peuvent garnir vos bourriches et vous procurer de nouvelles sensations.

Julien Gautier

PETIT RAPPEL

HISTORIQUE SUR LA PÊCHE À L'ANGLAISE ET PLUS PRÉCISÉMENT SUR LA PÊCHE AU QUIVER TIP.
Ces techniques de pêche ont été ramenées en France par Daniel Maury, durant les années 80. Cette pêche en plombée est apparue sous la forme d'un «swing-tip» (scion qui balance) puis le principe a été amélioré pour devenir la pêche au « quiver-tip » (scion qui tremble).

INITIATIONS Pêche

GRATUIT

Découvrez une nouvelle technique grâce à votre carte de pêche

La fédération vous propose, pour la deuxième année consécutive, un programme varié d'initiations pêche aux quatre coins du département. Ces animations sont gratuites et accessibles à toutes les personnes détentrices d'une carte de pêche annuelle du département. Elles se dérouleront les weekends d'avril à septembre (hors vacances scolaires).

Réservation indispensable auprès de la fédération : 02 99 22 81 80.

Attention, le nombre de places est limité. Le matériel est fourni par les animateurs.

		TECHNIQUE	LIEU	ANIMATEUR
AVRIL	1	Feeder	Canal d'Ille-et-Rance à Hédé-Bazouges	Fédération de Pêche 35
MAI	13	Mouche	Réservoir mouche des Choiselières à Vitré	Club Mouche de Vitré
	21	Feeder	Barrage de la Cantache	
JUIN	10	Float tube	Etang de l'Abbaye à Paimpont	Pêche Moderne.Com
	17	Silure	Vilaine à Guipry	Aurélien Lagarosse (Bretagne Pêche Concept)
	24	Float tube	Etang de la Forge à Martigné-Ferchaud	Aurélien Lagarosse & Fabrice Tolédo
SEPTEMBRE	16	Leurres	Canal d'Ille-et-Rance à Guipel	Breizh Carna Club
	23	Leurres	Vilaine à Redon	Pierre-Yves Perrodo
	30	Leurres	Vilaine à Rennes	

LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL,

UN VASTE DOMAINE À ENTRETENIR

Une gestion différenciée pour plus de fonctionnalité

LES MÉTHODES D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ÉVOLUENT DEPUIS QUELQUES ANNÉES POUR RÉPONDRE À DIFFÉRENTS ENJEUX. ÉLÉMENTS D'EXPLICATION.

Tout d'abord, qu'entendons-nous par le Domaine Public en Ille-et-Vilaine ? Pour faire simple, il s'agit de la Vilaine de Redon jusque dans Rennes, ainsi que le canal d'Ille-et-Rance et ses étangs d'alimentation. Depuis 2010, ce vaste domaine a basculé de l'Etat vers notre chère Région Bretagne. Mais qui dit basculement dit aussi responsabilité en terme de gestion et d'entretien de ces voies d'eau. Pour satisfaire au mieux les différents usages et fonctions, la Région a mis en place une doctrine d'entretien basée sur une gestion différenciée. L'intérêt d'une telle approche est de tenir compte d'un maximum d'enjeux pour la mise en valeur de ce patrimoine de plus en plus convoité par le public. Il semble bien loin le temps où seuls les pêcheurs arpentaient les bordures de ces voies d'eau. Nous évoluons donc aujourd'hui dans un espace partagé où différentes catégories d'usagers cohabitent. Les enjeux de cette nouvelle gestion sont multiples : environnementaux, sociaux, patrimoniaux et économiques. Ainsi, le fauchage n'a plus de finalité esthétique mais il répond à différents objectifs d'ordre fonctionnel avant tout. Nous retrouvons comme objectifs : la mise en valeur et la fonctionnalité des équipements (bancs, tables, écluses...), le maintien de la circulation sur les chemins, l'échardonnage obligatoire, les zones refuge pour la faune et la flore, la visibilité de la signalisation, la régénération naturelle des boisements et l'organisation de manifestations culturelles et sportives dont font partie les concours de pêche. L'entretien n'est donc plus systématisé et, sur un même secteur, la fréquence des fauches peut varier de un passage tous les deux ans à plusieurs tontes par mois. Dans tous les cas, les fauches se veulent les plus tardives possibles pour limiter le nombre d'interventions, la quantité de végétation et pour favoriser la biodiversité.

Pour mieux comprendre les principes généraux d'intervention, voici un schéma illustrant concrètement en quoi consiste cette gestion différenciée :

Florian Guérineau

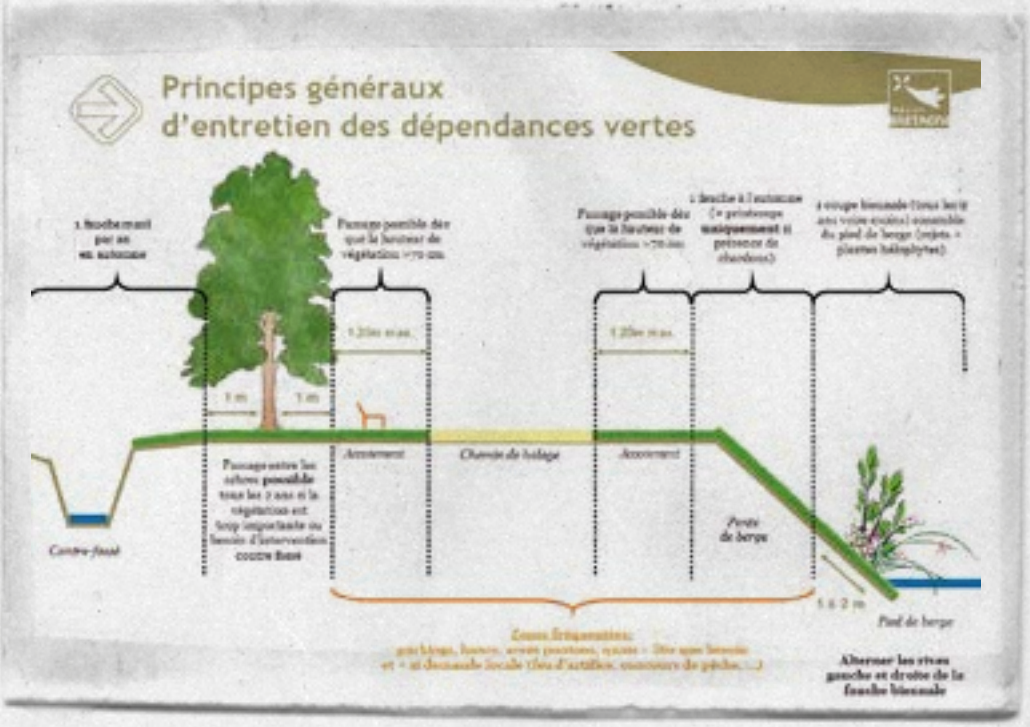

Le pseudorasbora est identifiable grâce à son pédoncule caudale (base de la queue) large, ses grosses écailles et sa bouche orientée vers le haut. Sa taille maximale est de 11 cm.

MAIS QUI EST DONC

LE PSEUDORASBORA ?

FIN 2015, LA PRESSE, RELAYÉE PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX, S'EST LARGEMENT FAIT ÉCHO DES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE DE L'IRD (INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT) SUR LE PSEUDORASBORA ET LE PARASITE QU'IL VÉHICULE.

Le *Pseudorasbora parva*, appelé également goujon asiatique, est une espèce originaire de l'est de l'Asie introduite accidentellement avec des carpes d'élevages en Roumanie en 1960. Sa progression en Europe est depuis continuelle. Elle est liée à des introductions, accidentelles ou volontaires, et à sa forte capacité colonisatrice. Le pseudorasbora a été signalé pour la première fois en France à la fin des années 1970, il a depuis colonisé de nombreux départements et continue son expansion. Cette espèce a été découverte il y a deux ans en Ille-et-Vilaine, sur la Vilaine aval.

Le pseudorasbora est classé nuisible à l'échelle mondiale à cause des risques de compétition avec d'autres espèces, de prédation des pontes ainsi que de transfert de parasite. L'inquiétude concerne surtout ce dernier point : le parasite *Sphaerothecum destruens*, sorte de champignon dont le pseudorasbora est porteur sain, est en effet susceptible de provoquer de fortes mortalités piscicoles dans certains cas. Il semble par contre ne présenter aucun danger pour l'homme.

La publication de l'IRD sur laquelle est basée l'alerte concerne un bassin versant de la Turquie avec des conséquences potentielles importantes sur les bars d'élevage. Aucun épisode de mortalité équivalent dû à ce pathogène n'a cependant été relevé en France à l'heure actuelle.

Les introductions de pathogènes sont les principales causes de déséquilibres biologiques dans nos milieux (plus que les introductions d'espèces compétitrices ou prédatrices par exemple), il convient donc d'être vigilant et d'éviter la dissémination du pseudorasbora, en proscrivant son introduction. A ce stade, ce sujet mérite donc toute notre prudence, sans toutefois tomber dans le catastrophisme ni générer d'actions injustifiées.

Alexandre Le Borgne

LA PESTE DE L'ÉCREVISSE MENACE LES POPULATIONS BRETONNES

L'écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes), seule espèce d'écrevisse autochtone en Bretagne, est classée vulnérable à l'échelle nationale. Ses populations sont relictuelles en Bretagne et cantonnées à quelques têtes de bassin versant. Cette espèce est actuellement fortement menacée par l'arrivée de l'écrevisse de Californie (Pacifastacus leniusculus), dont la propagation est très rapide. Cette écrevisse exotique est en effet porteuse saine de la peste de l'écrevisse (un champignon parasite), à l'origine de mortalités très rapides et massives d'écrevisses indigènes. Le transport et l'introduction d'écrevisse de Californie, comme des autres espèces exotiques, doit impérativement cesser pour espérer sauver l'écrevisse à pattes blanches, plus que jamais menacée de disparition.

RÉGLEMENTATION PÊCHE : CE QUI CHANGE EN 2017

La taille minimale de capture du sandre est désormais de 50 cm en Ille-et-Vilaine

LA BASE DE LA RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE EN EAU DOUCE, S'APPUYANT SUR LA «LOI PÊCHE» DU 29 JUIN 1984, AVAIT PERMIS D'INTRODUIRE DANS LA LÉGISLATION LA PRÉSERVATION DU MILIEU AQUATIQUE ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE PISCICOLE, AINSI QUE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE CE PATRIMOINE.

Fin 2013, dans le cadre de la réforme de la réglementation pêche initiée par la FNPF (Fédération Nationale de la Pêche en France), une vaste consultation nationale, à laquelle les pêcheurs avaient eu la possibilité de participer, s'était déroulée ; cette démarche s'expliquait par une volonté de mieux prendre en compte le développement du loisir pêche dans le code de l'environnement.

En effet, le paysage de la pêche change, la pratique évolue progressivement vers un loisir répondant davantage à des besoins de détente et de nature. La consommation du poisson a tendance à diminuer alors que la remise à l'eau des prises fait de plus en plus d'adeptes. C'est pourquoi l'adaptation de la réglementation de la pêche de loisir en eau douce est une des orientations nationales fixées par le Schéma National de Développement du Loisir Pêche de 2010, établie sur la base notamment des vœux émanant des AAPPMA et des FDAAPPMA transmis annuellement par les Unions Régionales à la FNPF.

Ainsi, tout en tenant compte de la protection des milieux aquatiques et des espèces piscicoles, la réglementation évolue en 2017, permettant la mise en place de mesures améliorant ce nouveau fondement : le développement du loisir pêche.

Certaines mesures du décret du 07 avril 2016 relatif à la réglementation de la pêche en eau douce permettent ainsi d'instaurer:

1/ la possibilité d'augmenter localement certaines tailles minimales de pêche : celles du **brochet** (0,60 m), du **sandre** (0,50m), du **black-bass** (0,40 m), en **2ème catégorie piscicole.**

En Ille-et-Vilaine, la réglementation évolue : la taille minimale de capture sera désormais de 60 cm pour le brochet et 50 cm pour le sandre (pas de modification pour le black bass, maintien à 30 cm)

2/ un quota de sandres, brochets et black-bass est désormais fixé à 3 spécimens, dont 2 brochets maximum dans les cours d'eau de deuxième catégorie (cette mesure était déjà applicable depuis l'ouverture 2016).

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages prévoit également que **ne constitue plus une infraction pour un pêcheur, le fait de remettre à l'eau un brochet immédiatement après sa capture en 1ere catégorie piscicole** (cette mesure s'applique également aux sandres, perches et black bass).

Cette véritable mesure de simplification ouvre également la voie à la protection du brochet, espèce classée vulnérable, en 1ère catégorie.

Attention : le fait d'introduire ces espèces en 1ere catégorie piscicole constitue toujours un délit puni d'une amende de 9000 euros maximum.

Richard Pellerin

NOUVELLE DISPOSITION prévue dans l'arrêté préfectoral réglementant la pêche en douce en 2017 dans le département d'Ille-et-Vilaine : interdiction de pêcher dans les sas des écluses et à partir des passerelles des portes d'écluses. Cette nouvelle disposition, destinée à ne pas faire d'entrave au travail des éclusiers, ne remet évidemment pas en cause la possibilité de pêcher à une ligne tenue à la main dans les 50 m en aval des écluses et des barrages.

Dossier

LES PROJETS DU MANDAT

numéro 18 2017

LES PÊCHEURS D'ILLE-ET-VILAINE ONT RENOUVELÉ LEURS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE EN 2016. CEUX-CI ONT ÉTÉ ÉLUS DÉBUT MARS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE POUR UN MANDAT DE CINQ ANS QUI A DÉBUTÉ LE 1ER AVRIL 2016.

EN DÉBUT DE MANDAT, LA NOUVELLE ÉQUIPE A DÉFINI SES PRIORITÉS ET SES GRANDES ORIENTATIONS. TOUT EN ASSURANT LA CONTINUITÉ DES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION, LA NOUVELLE ÉQUIPE S'EST ÉGALEMENT FIXÉ TROIS GRANDS OBJECTIFS, QUI VOUS SONT PRÉSENTÉS DANS CE DOSSIER.

FNPF - L. Madelon

LA REVALORISATION
DES GARDES PÊCHE PARTICULIERS

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE TRAVAILLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES À LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE GARDES PÊCHE PARTICULIERS (GPP) D'AAPPMA AFIN DE RENFORCER LA SURVEILLANCE SUR NOTRE DOMAINE PISCICOLE.

Début 2017, ces gardes, répartis sur l'ensemble du département, sont au nombre de 33. La volonté de la nouvelle équipe est de revaloriser cette fonction. La fédération va ainsi accentuer son soutien technique et financier. Elle a d'ores et déjà fourni de nouvelles tenues aux GPP et a augmenté son aide financière annuelle apportée aux AAPPMA. La volonté de la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine est également de mieux accompagner ces bénévoles (formations, aide à la rédaction des PV, suivi des procédures...) et de renforcer son travail en réseau.

Les GPP font le lien entre les AAPPMA et les pêcheurs

LA RESTRUCTURATION
DE LA PISCICULTURE DU FEINS

Trois pisciculture fédérales sont actuellement en activité : une ésociculture (production de brochet et de black bass) à Feins, et deux salmonicultures (production de truites) à Antrain et Cardroc. Ces deux dernières vont prochainement fermer et la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine a fait le choix d'assurer la continuité des services rendus jusqu'à maintenant, à savoir continuer à fournir truites, brochets et black bass aux AAPPMA. Elle va pour cela restructurer l'ensemble de ces outils de production et les regrouper à Feins, sur le site du Boulet. Cette restructuration a pour objectif de mutualiser et d'optimiser les coûts de production. Différents travaux vont donc être réalisés : rénovation et construction de bassins, rénovation de l'écloserie, du hangar, aménagement d'une plateforme de retournement de camions... Le nouveau site sera opérationnel début 2018.

Le site de production du Boulet va être complètement réaménagé

PLANS D'EAU GÉRÉS PAR LA FÉDÉRATION ET LES AAPPMA D'ILLE-ET-VILAINE

Tous les plans d'eau ci-dessous sont en réciprocité totale (attention, carte spécifique supplémentaire pour certains)

Commune	Nom du plan d'eau	Superficie	Catégorie piscicole	Pêche en embarcation (y compris float tube) autorisée	Organisme gestionnaire de la pêche	Carte spécifique supplémentaire (pour tous les pêcheurs, y compris de l'AAPPMA gestionnaire)
Acigné	Etang communal	1 ha	2	-	Union Rennes	-
Bain de Bretagne	Etang de la Bornière	35 ha	2	Oui (1)	AAPPMA Bain	Oui
Baulon	Etang des Renardières	0,12 ha	2	-	AAPPMA barrages Chèze Canut	-
Baulon, Maxent, Plélan le Grand, St-Thurial, Tréffendel	Barrages de la Chèze et du Canut (3)	223 ha	2	-	AAPPMA barrages Chèze Canut	-
Bazouges la Pérouse	L'Asnerie	1 ha	1	-	Truite Tamoutaise	-
Bazouges S/s Hédé	Bazouges S/s Hédé	42 ha	2 (domaine public)	Oui (2)	Union Rennes	-
Bazouges S/s Hédé	La Bézardière (8)	20 ha	2 (domaine public)	Oui (2)	Pêcheurs Sportifs	-
Bonnemain	La Sablonnière	4,3 ha	2	-	Truite Tamoutaise + Fédération	Oui (période réservoir mouche du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12)
Bourgbarré	La Vayrie (9)	6 ha	2	-	Pêcheurs Sportifs	-
Bréal S/s Montfort	Etang de la Rue du Pas	5 ha	2	-	Gaule Bréalaise	-
Bréal S/s Montfort	Le Pavail	0,9 ha	2	-	Gaule Bréalaise	-
Bréal S/s Montfort	Cramoux	2 ha	2	-	Union Rennes	-
Brulais (les)	Etang de la Basse-Bouère (site des Buis)	2 ha	2	-	AAPPMA Aff, Combs, Canut	-
Champeaux, Montreuil S/s Pérouse, Pocé les Bois	Retenue de la Cantache	185 ha	2	Float-tube et pontoon-boat uniquement	Gaule Vitréenne	-
Chapelle Erbrée (la)	Retenue de Haute Vilaine	155 ha	2	Oui (hors moteur thermique)	Gaule Vitréenne	-
Châtillon en Vendelais	Etang de Châtillon	100 ha	2	-	Fédération	-
Chavagne	Le Champ Neuf	3,5 ha	2	-	Union Rennes	-
Crevin	Etang communal (rue de Bel Air) (5)	3 ha	2	-	Pêcheurs Sportifs	-
Crouais (le)	Etang de Bel Air (ou du Pas de la Lande)	3 ha	2	-	Pêcheurs de Gaël	-
Domalain - Moutiers	Carcraon	91 ha	2	-	Gaule Guerchaise	-
Dompierre du Chemin	Etang de rue verte	5 ha	2	-	Gaule Fougeraise	Oui (3€/ligne avec maximum 3 lignes)
Ercé en Lamée	La Fleuriais	4,1 ha	2	-	Fédération	-
Epiniac	La Higourdais	1,9 ha	1 (4)	-	Département	-
Epiniac	La Pompe	2,4 ha	1 (4)	-	Département	-
Erbrée	Retenue de la Valière	100 ha	2	-	Gaule Vitréenne	-
Feins	Le Boulet	100 ha	2 (domaine public)	Oui (2)	Pêcheurs Sportifs	-
Fougères	Les Cotterets	0,85 ha	1	-	Gaule Fougeraise	-
Fougères	Les Orrières	0,52 ha	1	-	Gaule Fougeraise	-
Gaël	Etang communal	1,5 ha	2	-	Pêcheurs de Gaël	-
Gosné	Etang d'Ouée	76 ha	2 (domaine public)	Oui (2)	Pêcheurs d'Ouée	-
Guipel	Etang de Villemorin (9)	7,25 ha	2 (domaine public)	Oui (2)	Gaule Montreuillaise	-
Hédé	Etang de Hédé	23 ha	2 (domaine public)	Oui (2)	Union Rennes	-
Iffendic	Trémelin (6) (9)	40 ha	2	Oui (1)	Gaule d'Iffendic	-
Iffendic	La Chambre aux Loups	1,5 ha	2	-	Gaule d'Iffendic	-
Javené	Galaché	2 ha	1	-	Gaule Fougeraise	Oui (3€/ligne avec maximum 3 lignes)
Marcillé Robert	Etang de Marcillé	100 ha	2	-	Fédération	-
Martigné Ferchaud	La Forge	72 ha	2	Oui	Semnon Martignolais	-
Maxent	Etang du bourg	1 ha	2	-	AAPPMA barrages Chèze Canut	-
Montauban de Bretagne	Les Cottrels	0,60 ha	2	-	Pêcheurs Sportifs	-
Montauban de Bretagne	Saint-Eloi	8 ha	2	-	Gaule d'Iffendic	-
Monterfil	Etang communal	1 ha	2	-	Gaule Bréalaise	-
Monterfil – Treffendel	L'Etunel	3 ha	2	-	Gaule Mordellaise	-
Mordelles	Grand étang de la Biardais (7) (9)	9,2 ha	2	-	Gaule Mordellaise	-
Paimpont	Etang de l'Abbaye	30 ha	2	Oui (sans moteur)	Fédération	-
Piré sur Seiche	Le Château des Pères	3 ha	2	-	Département	-
Plélan le Grand	Etang de Trégu	1,5	2	-	Gaule Bréalaise	-
Pleurtuit	Bois Joli	60 ha	2	-	Moulinet de Dinard	-
Pleurtuit	Le Dick	1,5 ha	2	-	Moulinet de Dinard	-
Pleurtuit	Moulin Neuf	3 ha	2	-	Moulinet de Dinard	-
Pleurtuit	Pont Avet	38 ha	2	-	Moulinet de Dinard	-
Pleurtuit	Pont es Omnès	33 ha	2	-	Moulinet de Dinard	-
Redon - Bains s/ Oust	Etang de Via (1)	7 ha	2		Pêcheurs de Redon	Oui
Rennes	Le Bas Roquet Nord	3 ha	2	-	Ville Rennes	-
Rheu (le)	Petit Coutance (8) Grand Coutance Colombier	18,2 ha	2	Petit Coutance : embarcations individuelles non motorisées Grand Coutance ; toutes embarcations hors moteur thermique	Fédération	-
Richardais (la)	La Garde (8)	1,8 ha	2	-	Moulinet de Dinard	-
Sains	Le Pissot	1,5 ha	1	-	Truite Pleine-Fougeraise	-
Sains	Grand étang	1 ha	1	-	Truite Pleine-Fougeraise	-
St-Brice en Coglès	La Croix Madame	0,7 ha	1	-	Truite Briçoise	-
St-Broladre	Etang du Haut	1,5 ha	2	-	Truite Pleine-Fougeraise	-
St-Marcan	Etang communal	0,5 ha	2	-	Truite Pleine-Fougeraise	-
St-Sauveur des Landes	Le Champ Lion	6 ha	2	-	Gaule Fougeraise	Oui (3€/ligne avec maximum 3 lignes)
Sixt sur Aff	site de la Roche	1 ha (3 étangs)	2	-	AAPPMA Aff, Combs, Canut	-
Vitré	Les Pruniers	2 ha	2	-	Gaule Vitréenne	-
Vitré	Les Choiselières	3 ha	2	-	Gaule Vitréenne	Oui (réservoir mouche)

(1) réglementation spécifique applicable pour chacun de ces plans d'eau (consulter la fédération)
(2) plans d'eau du domaine public : droit d'amarrage obligatoire (consulter le service des voies navigables de la Région : 02 99 59 20 60)
(3) pêche du bord uniquement et amorçage interdit
(4) pêche autorisée à 2 lignes maximum
(5) pêche de la carpe uniquement de jour, à la grande canne, avec remise à l'eau des carpes uniquement
(6) paiement spécifique pour la pratique de la pêche de la carpe de nuit (4.5 € par emplacement carpe de nuit) (2 pêcheurs maximum par emplacement)
(7) ouverture de la pêche du brochet du 01/05 au 31/12 – 2 carnassiers maximum par jour et par pêcheur
(8) parcours de graciation toutes espèces
(9) parcours de graciation du black bass

DOMAINE PISCICOLE

D'ILLE-ET-VILAINE

L'ensemble des cours d'eau et plans d'eau gérés par les AAPPMA d'Ille-et-Vilaine sont en RÉCIPROCITÉ TOTALE (attention aux réserves et interdictions).

Carte spécifique supplémentaire sur certains plans d'eau, consulter le tableau.

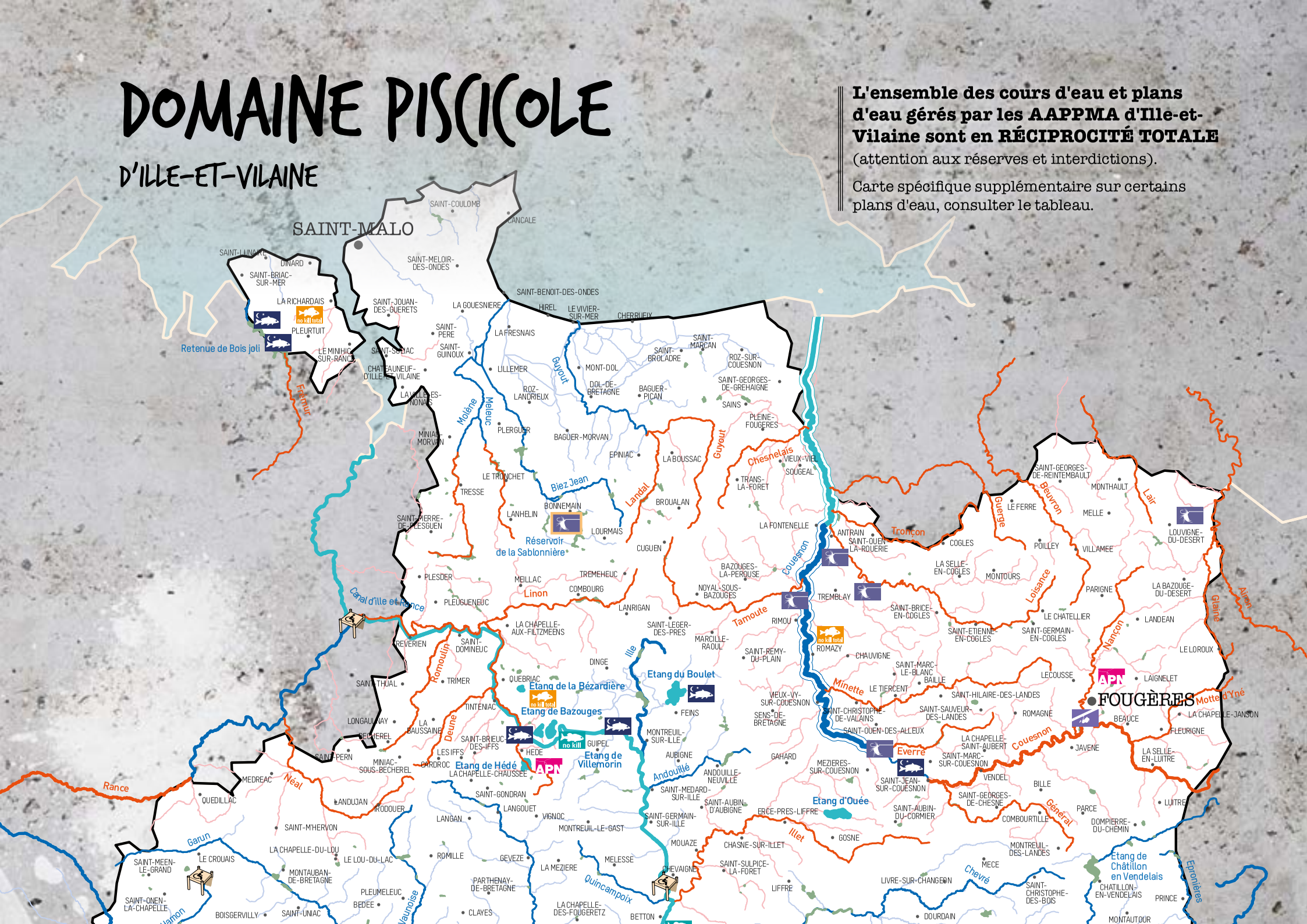

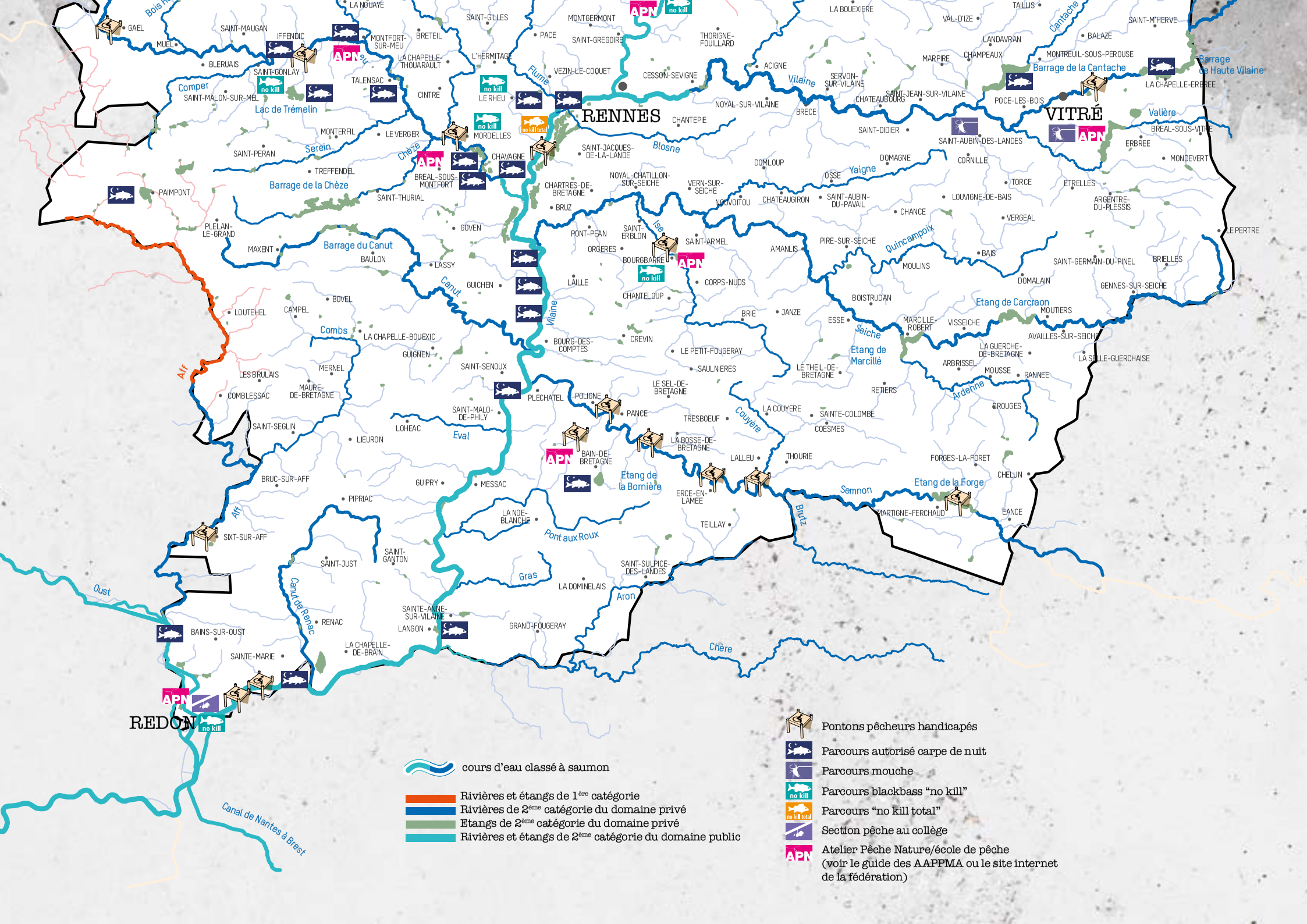
RENNES
VITRÉ
REDON
APN
no kill
no kill total
Vilaine
Ille
Flume
Chère
Blosne
Yaigne
Valière
Cantache
Barrage de la Cantache
Barrage de Haute Vilaine
Lac de Trémelin
Barrage de la Chèze
Barrage du Canut
Etang de Carcraon
Etang de Marcillé
Etang de la Bornière
Etang de la Forge
Quincampoix
Seiche
Couyère
Semnon
Ardennie
Aff
Combs
Canut
Eval
Pont aux Roux
Gras
Aron
Brutz
Oust
Canut de Renac
Canal de Nantes à Brest
Comper
Serein
Chèze
Bois Hamon
Loutehel
Campel
Bovel
Maxent
Lassy
Goven
Guichen
Laille
Corps-Nuds
Chanteloup
Bourgbarré
Saint-Armel
Pont-Péan
Saint-Erblon
Orgères
Bruz
Chartres-de-Bretagne
Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Vern-sur-Seiche
Chavagne
Mordelles
Le Rheu
Montfort-sur-Meu
Iffendic
Saint-Gonlay
Talensac
Cintré
Saint-Malon-sur-Mel
Bléruais
Muel
Gaël
Paimpont
Treffendel
Saint-Péran
Monterfil
Le Verger
Saint-Thurial
Breal-sous-Montfort
Saint-Jacques-de-la-Lande
Chantepie
Noyal-sur-Vilaine
Cesson-Sévigné
Vezin-le-Coquet
Acigné
Thorigné-Fouillard
Pacé
Saint-Grégoire
Montgermont
Saint-Gilles
La Nouaye
La Bouexière
Val-d'Izé
Taillis
Saint-M'Hervé
Balazé
Landavran
Champeaux
Marpiré
Montreuil-sous-Pérouse
La Chapelle-Erbrée
Servon-sur-Vilaine
Saint-Jean-sur-Vilaine
Châteaubourg
Brécé
Poacé-les-Bois
Saint-Didier
Saint-Aubin-des-Landes
Domagné
Cornillé
Mondevert
Erbrée
Bréal-sous-Vitré
Domloup
Ossé
Torcé
Étrelles
Louvigné-de-Bais
Argentré-du-Plessis
Le Pertre
Chancé
Vergéal
Saint-Aubin-du-Pavail
Chateaugiron
Noyoutou
Amanlis
Pire-sur-Seiche
Bais
Moulins
Saint-Germain-du-Pinel
Briellles
Domalain
Gennes-sur-Seiche
Boistrudan
Moutiers
Availles-sur-Seiche
La Guerche-de-Bretagne
La Selle-Guerchaise
Arbrissel
Mousse
Rannée
Rétiers
Marcillé-Robert
Visseiche
Janzé
Brie
Esse
Le Theil-de-Bretagne
Saulnières
Le Petit-Fougeray
Crevin
Bourg-des-Comptes
Guignen
Saint-Senoux
Plechâtel
Poligné
Pancé
Le Sel-de-Bretagne
Tresboeuf
La Couyère
Sainte-Colombe
Coësmes
Brouges
La Bosse-de-Bretagne
Bain-de-Bretagne
Lalleu
Thourie
Forges-la-Forêt
Chelun
Martigné-Ferchaud
Eance
Ercé-en-Lamée
Teillay
La Noë-Blanche
Messac
Guipry
Pipriac
Saint-Malo-de-Phily
Loheac
Lieuron
Saint-Séglin
Sixt-sur-Aff
Bruc-sur-Aff
Les Brulais
Comblessac
Maure-de-Bretagne
Mernel
Saint-Just
Saint-Ganton
Renac
Bains-sur-Oust
Sainte-Marie
La Chapelle-de-Brain
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Langon
Grand-Fougeray
La Dominelais
Saint-Sulpice-des-Landes
cours d'eau classé à saumon
Rivières et étangs de 1ère catégorie
Rivières de 2ème catégorie du domaine privé
Etangs de 2ème catégorie du domaine privé
Rivières et étangs de 2ème catégorie du domaine public
Pontons pêcheurs handicapés
Parcours autorisé carpe de nuit
Parcours mouche
Parcours blackbass "no kill"
Parcours "no kill total"
Section pêche au collège
Atelier Pêche Nature/école de pêche
(voir le guide des AAPPMA ou le site internet
de la fédération)

LA NOUVELLE SAISON EST ARRIVÉE,
N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE DE PÊCHE !
GÉNÉRATION
PÊCHE
Rejoignez la génération Pêche sur
www.cartedepeche.fr
Toute personne exerçant la pêche en eau libre doit justifier de son adhésion
à une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.
FÉDÉRATION NATIONALE
PÊCHE

FNPF - L. Madelon

LA GÉNÉRALISATION DE LA VENTE DES CARTES DE PÊCHE PAR INTERNET

LES PÊCHEURS ONT LA POSSIBILITÉ DEPUIS 2012 DE PRENDRE LEUR CARTE DE PÊCHE SUR INTERNET, VIA LE SITE CARTEDEPECHE.FR. LE SYSTÈME S'EST ÉTENDU DEPUIS AUX DÉPOSITAIRES, LES MAGASINS D'ARTICLES DE PÊCHE PRINCIPALEMENT. AUJOURD'HUI, PLUS DU TIERS DES CARTES DÉLIVRÉES EN ILLE-ET-VILAINE LE SONT PAR INTERNET. LA VENTE EN LIGNE A VOCATION À SE GÉNÉRALISER PARTOUT EN FRANCE DANS LES ANNÉES À VENIR. LA NOUVELLE ÉQUIPE S'EST FIXÉ DEUX ANS POUR FINALISER CE PASSAGE AU TOUT INTERNET. LE SYSTÈME A DE NOMBREUX AVANTAGES, POUR LES ASSOCIATIONS COMME POUR LEURS ADHÉRENTS : UNE GESTION SIMPLIFIÉE, DES TRANSACTIONS SÉCURISÉES, UN FICHIER PÊCHEURS ACTUALISÉ FACILITANT NOTAMMENT LA COMMUNICATION VERS LES ADHÉRENTS...

Pour mener à bien ces trois grands projets, la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine a mis en place trois groupes de travail dédiés, composés d'administrateurs. Ces groupes de travail ont vocation à discuter et définir les orientations et les moyens de la fédération pour atteindre ses objectifs.

AU PLUS PRÈS DES AAPPMA GRÂCE À DES RÉFÉRENTS PAR SECTEURS

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE REGROUPE 27 AAPPMA. POUR MENER À BIEN LES PROJETS PRÉSENTÉS PRÉCÉDEMMENT, ET AMÉLIORER PLUS GÉNÉRALEMENT SON TRAVAIL EN RÉSEAU AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES, LA FÉDÉRATION A MIS EN PLACE EN 2016 DES RÉFÉRENTS PAR SECTEURS. CINQ ADMINISTRATEURS SONT DORÉNAVANT LES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS DES AAPPMA. CETTE NOUVELLE ORGANISATION DOIT AMÉLIORER LES ÉCHANGES, ASCENDANTS ET DESCENDANTS, AU SEIN DE NOTRE RÉSEAU ASSOCIATIF DÉPARTEMENTAL .

JÉRÉMY GRANDIÈRE

Président de la Fédération
de Pêche d'Ille-et-Vilaine

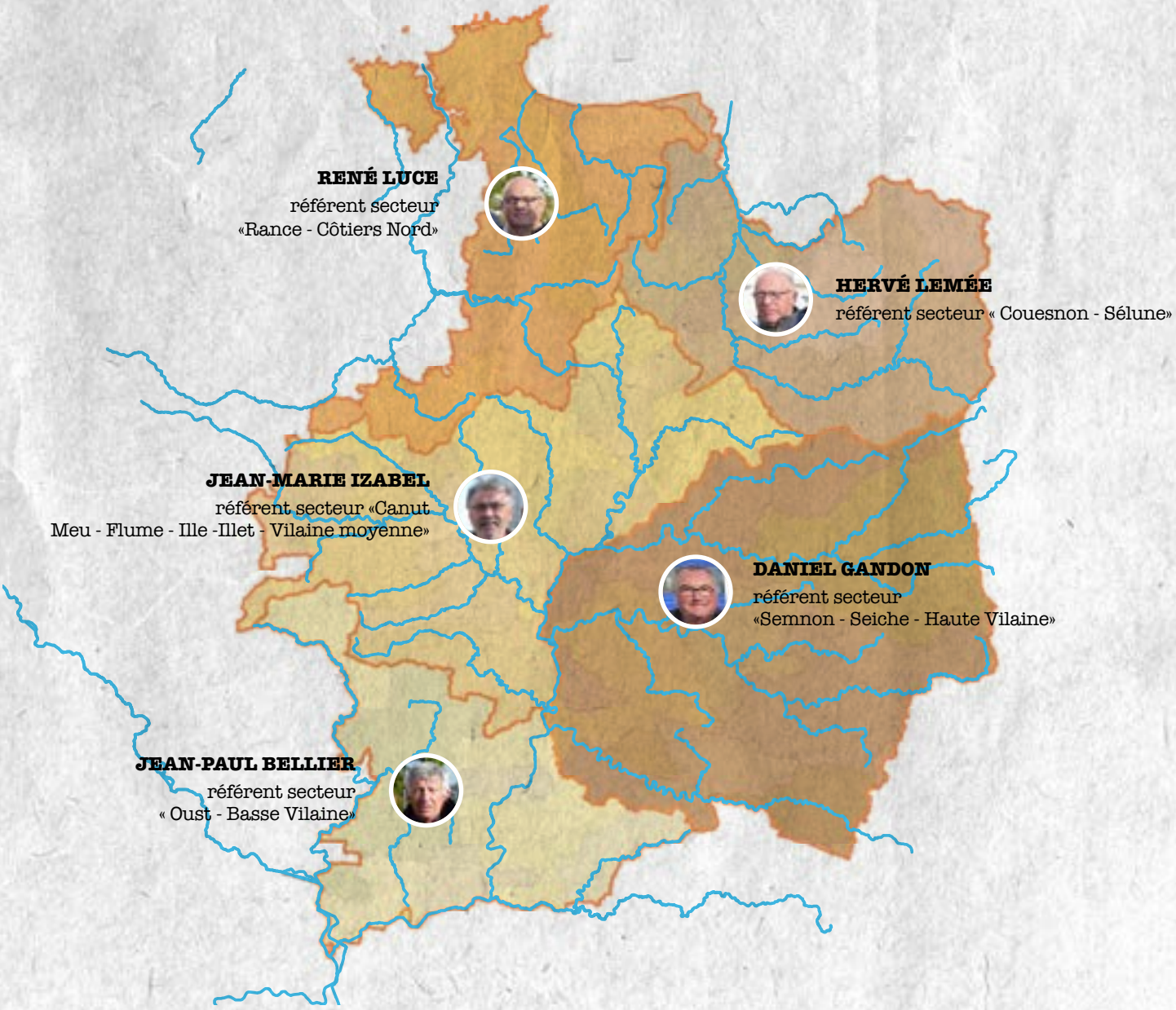

GÉNÉRATION PÊCHE

VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE

COMMUNICATION

LES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA PÊCHE DE LOISIR (SAPL) FONT ÉVOLUER LEUR COMMUNICATION POUR SE RAPPROCHER DES PÊCHEURS.

Les outils de communication ont considérablement évolué cette dernière décennie avec la généralisation d'internet. Les attentes des pêcheurs ont progressé en conséquence. Ceux-ci veulent être davantage en relation avec leurs associations, suivre leurs actions de façon régulière, pouvoir échanger facilement... Nos structures suivent cette évolution et, si cette mutation prend du temps, elle est aussi une opportunité pour nous de mieux présenter nos missions, mieux valoriser nos compétences et nos actions.

La FNPF (Fédération Nationale de la Pêche en France) aide les SAPL à suivre cette évolution. Le site de vente de cartes de pêche en ligne cartedepeche.fr en est la première illustration. La FNPF a également lancé au printemps 2016 son nouveau site institutionnel federation-peche.fr, et va mettre à la disposition des fédérations départementales de nouveaux sites basés sur la même armature. Le site internet de la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine d'Ille-et-Vilaine va donc faire peau neuve dans les mois à venir. Un design plus agréable, une navigation plus intuitive et davantage d'informations vont permettre de mieux présenter nos rôles et missions, notre réseau, nos partenaires. Un des enjeux est notamment l'amélioration de la visibilité des AAPPMA, qui pourront davantage valoriser leurs domaines piscicoles et leurs actions. La FNPF a lancé dans la foulée, à l'automne 2016, le site generationpeche.fr, site grand public renseignant sur les actualités et fournissant tous les renseignements utiles à la pratique de la pêche (réglementation, cartes, techniques, poissons, parcours...). «Génération Pêche» sera d'ailleurs dorénavant l'identité rassemblant toutes les structures associatives de la pêche de loisir en France, aux dénominations trop longues et assez peu explicites pour le grand public.

En plus de son site internet, la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine veut également mettre en place une communication plus régulière vers les pêcheurs. Sur les réseaux sociaux en premier lieu, mais la fédération réfléchit aussi à l'évolution de la revue d'information annuelle que vous avez actuellement en main, vers une lettre d'information. Nous vous encourageons d'ailleurs à renseigner vos adresses mail sur vos comptes cartedepeche.fr, notre fichier pêcheurs de référence. Un nouveau format du guide pratique doit enfin faciliter la lisibilité des informations réglementaires, et vous permettre de mieux identifier vos interlocuteurs à la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine.

Ces différentes évolutions ne se feront pas du jour au lendemain, et les formats de ces outils sont encore à préciser mais la volonté est là : être au plus proche des pêcheurs pour répondre au mieux à leurs attentes.

Alexandre Le Borgne

Les suivis biologiques, comme les pêches électriques, permettent d'évaluer la fonctionnalité des milieux.

LES PLANS DE

GESTION PISCICOLE,

UNE AVANCÉE POUR LES AAPPMA, LES POISSONS ET LA PÊCHE.

LES AAPPMA (ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE) JOUENT DIVERS RÔLES DANS LA GESTION PISCICOLE DE LEURS PARCOURS, LA PROMOTION DU LOISIR PÊCHE, LA SURVEILLANCE, MAIS AUSSI LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES.

Parlez de plan de gestion piscicole à certains administrateurs d'AAPPMA, ils vous répondront qu'ils travaillent dessus actuellement. Cela fait en effet désormais un an que la fédération a accéléré le pas pour rédiger ces documents indispensables aux associations. En tant que simples pêcheurs, vous n'en avez sûrement jamais entendu parler. C'est pourtant de ce travail que découle la gestion des cours d'eau que vous pêchez.

QU'EST CE QU'UN PLAN DE GESTION PISCICOLE ET POURQUOI EN ÉCRIRE UN ?

D'après le code de l'environnement, c'est d'abord une obligation réglementaire pour tous les détenteurs d'un droit de pêche. En dehors d'être en accord avec la réglementation, les plans de gestion piscicole sont surtout des outils très pratiques pour les AAPPMA.

Ce document se découpe en trois parties avec, tout d'abord, une présentation de l'association : territoire, adhérents, dépositaires, syndicats de bassin versant,... La seconde partie rassemble des informations sur l'état des milieux et toutes les connaissances actuelles par sous-bassin versant (appelé contexte piscicole) géré par l'AAPPMA.

Suite à l'analyse de ces informations, un plan d'action est mis en place sur le(s) contexte(s) piscicole(s) de l'AAPPMA pour une durée de cinq ans avec une gestion adaptée à l'état du milieu, la mise en place de suivis permettant d'acquérir des connaissances supplémentaires ou pour évaluer ce qui est mis en place.

Une troisième partie traite ensuite du développement du loisir pêche avec également un état des lieux pour ce domaine. Des secteurs à potentiel intéressant sont identifiés et des actions de valorisation sont ensuite prévues à l'échelle du territoire de l'AAPPMA. Cela devient ainsi une porte d'ouverture pour des projets plus ambitieux.

Le plan de gestion piscicole est donc un moyen pour :

* améliorer la connaissance des milieux ;
* avoir une gestion cohérente entre les poissons et le milieu ;
* améliorer la qualité piscicole ;
* améliorer la communication entre les AAPPMA et mettre en valeur leur travail ;
* impliquer les adhérents dans des missions ;
* avoir un réseau de veille environnementale ;
* optimiser l'utilisation de l'argent des cartes de pêche ;
* développer le loisir.

L'EXEMPLE DE LA FLUME

L'intérêt de la réflexion en cours consiste aussi à obtenir une gestion cohérente d'un même contexte piscicole lorsque ce dernier se trouve sur le territoire de plusieurs AAPPMA. Par exemple, sur le contexte de la Flume (un affluent de la Vilaine), deux AAPPMA se partagent les cours d'eau. La Gaule Pacéenne, qui gère l'aval du bassin et les Pêcheurs Sportifs de Rennes et de la Région, qui possèdent entre autre l'amont de ce bassin.

Début 2016, le travail d'élaboration du plan de gestion piscicole du contexte Flume a débuté en collaboration avec la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine. Jusqu'à présent, des juvéniles de truite fario étaient alevinés sur une grande partie des cours d'eau de tête de bassin versant, sans réelle connaissance du fonctionnement du milieu ni de la réussite de cette pratique. Des truites portions étaient lâchées sur les cours d'eau plus importants et parfois même sur les lieux d'alevinages des juvéniles. Pour compléter les connaissances et le résultat de plusieurs années d'empoissonnements, six pêches électriques ont étés réparties sur le bassin versant. Depuis, une concertation et une discussion sur la gestion concertée entre les deux AAPPMA a eu lieu pour ainsi se projeter sur des actions pour les cinq ans à venir. Par exemple, pour évaluer la réussite des alevinages, des suivis de frayères à truite fario sont prévus cet hiver. Des veilles environnementales et des suivis d'assèchement de cours d'eau en période d'étiage pratiqués par des bénévoles des AAPPMA, vont également permettre de mieux connaître ce territoire. Quelques travaux d'enrochements sont deplus programmés pour diversifier le milieu et augmenter la capacité d'accueil de celui-ci. Les espèces et le stade d'alevinage sont également adaptés à la qualité des cours d'eau pour ne pas entrer en concurrence avec les populations sauvages et répondre aux attentes des pêcheurs.

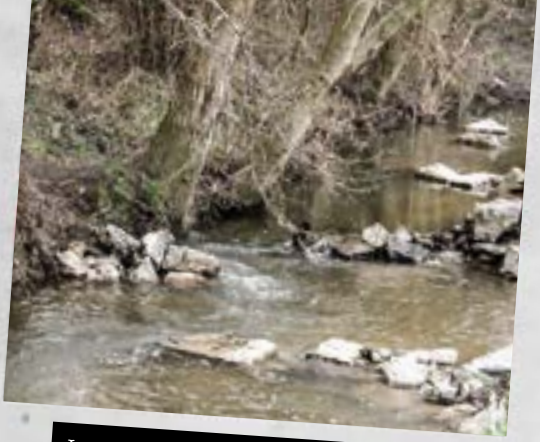

Les enrochements améliorent la capacité d'accueil de la rivière

Le travail mené entre ces deux AAPPMA a permis d'apporter de la lisibilité et surtout une solidarité et une cohérence dans la gestion globale de ces associations à l'échelle de ce bassin versant.

La réflexion autour de la mise en place des plans de gestion piscicole des AAPPMA est une démarche qui permet de mutualiser et valoriser les connaissances de chacun, au service des poissons et de la pêche. Une chance à saisir !

RAPPEL

Si une population de truite est en place sur un cours d'eau, un alevinage risque d'entraîner une pollution génétique, ou encore une concurrence importante avec les poissons autochtones. En voulant augmenter la densité de poisson sur ce cours d'eau, c'est donc potentiellement l'effet inverse qui peut se produire...

Dilan Pineau

MIGRATEURS

LAMPROIES MARINES : LE BASSIN DU COUESNON MARQUÉ PAR UNE COLONISATION EN PROGRESSION.

Le suivi des lamproies marines sur le bassin du Couesnon a été mis en place en 2008. Cette espèce, peu connue des pêcheurs et du grand public, est pourtant une espèce migratrice bien présente en Bretagne. L'importance de protéger et de suivre cette population est d'autant plus grande dans notre région que l'espèce est classée vulnérable au niveau européen et français.

Les lamproies marines ont une croissance marine et se reproduisent en rivière en juin ou juillet, sur des zones de radiers à graviers et cailloux grossiers. Elles effectuent pour cela une migration depuis la mer à partir du mois d'avril. Elles sont donc très sensibles aux conditions de circulation sur les cours d'eau qu'elles fréquentent, et elles constituent de bons indicateurs de la continuité écologique. Les larves, appelées ammocètes, demeurent en eau douce, dans des substrats de litière de vase et de feuilles, pendant 5 à 7 ans avant de retourner en mer.

Le suivi du stock de lamproies marines sur le bassin du Couesnon consiste à comptabiliser les « nids » directement dans les cours d'eau fréquentés par l'espèce, essentiellement le Couesnon et la Loysance.

Les lamproies construisent de véritable « nids » en creusant le substrat grossier et en déplaçant les galets avec leur mâchoire « ventouse ».

Photo © Logrami

REPÈRES : LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2016

Anguilles : 629 kg de civelles et près de 48 000 anguillettes comptabilisées sur la passe du barrage d'Arzal. Une nette amélioration par rapport à 2015 (6,5 kg de civelles !).

Lamproies marines : petite année de migration sur la Vilaine avec 1 083 individus (la moyenne 2006-2016 est d'environ 3 000), mais encore très bonne année sur le Couesnon avec le recensement de près de 500 nids. C'est la deuxième meilleure année observée sur le Couesnon depuis 2008 (avec en 2015 près de 600 nids).

Aloses : Hausse significative des remontées à Arzal sur la Vilaine avec 950 individus (contre une moyenne de 360 depuis 2012). Petite embellie probablement due aux restrictions imposées à la pêche professionnelle abusive en aval du barrage.

Saumons : Seulement 23 tacons capturés en amont du Moulin de la Chattière sur la Loysance. Cet ouvrage est particulièrement difficile à franchir avec des faibles débits, comme cela a été le cas lors de la migration hivernale de la fin de l'année 2015.

Mais encore ... ! : plus de 300 000 mulets porcs et 4 saumons à Arzal, la présence régulière d'aloses sur le Couesnon en aval d'Antrain.

L'effacement du seuil du moulin de Guémain a aussi permis de retrouver un substrat favorable à la reproduction de la lamproie en amont

"Les efforts doivent cependant se poursuivre car les nombreux ouvrages présents constituent un frein réel à la migration et donc à la pérennité de l'espèce."

LES EFFORTS DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ PAYENT !

Depuis 2008, on observe sur le Couesnon une nette augmentation du stock de lamproies, notamment à partir de 2014. Mais ce qui est particulièrement marquant, c'est l'évolution du front de colonisation sur le bassin. Avant 2014, les lamproies étaient bloquées au pied du Moulin de Quincampoix, à cause d'une passe à poisson non fonctionnelle. Celle-ci a été restaurée en 2015, et d'autres ouvrages situés en amont ont été effacés : les seuils des moulins de Guémorin, Guémain, Grand Moulin et Béliard. Résultat immédiat ! Une colonisation du bassin par les lamproies qui atteint Mézière-sur-Couesnon en 2015 et Saint-Jean sur Couesnon en 2016 ! Par ailleurs, les frayères sont beaucoup mieux réparties sur le cours d'eau, avec plus de 125 frayères observées en amont de Quincampoix, contre seulement 25 à 30 les années précédentes. L'effet de l'effacement des ouvrages est particulièrement visible sur les secteurs où l'on retrouve un écoulement libre et diversifié. Meilleur exemple : 14 frayères comptabilisées dans l'ancienne zone d'influence du Moulin Béliard ! Les efforts doivent cependant se poursuivre car les nombreux ouvrages présents constituent un frein réel à la migration et donc à la pérennité de l'espèce.

BRÈVES DE MIGRATEURS

Saumons : les totaux autorisés de capture évoluent. Afin de protéger les castillons, le TAC passe de 91 à 81 sur le Couesnon. Le TAC saumon de printemps reste fixé à 10. Pour plus d'information sur la règlementation :

http://www.federationpeche.fr/35/

Gwénaël Artur

EN DIRECT DES ASSOCIATIONS

Une équipe impliquée dans la préservation du cadre exceptionnel du barrage de la Chèze

LES AAPPMA D'ILLE-ET-VILAINE METTENT EN PLACE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DE NOMBREUSES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PÊCHE ET DES MILIEUX AQUATIQUES. EN VOICI L'ILLUSTRATION AVEC L'AAPPMA DES BARRAGES DE LA CHÈZE ET DU CANUT, GESTIONNAIRE DE CES DEUX GRANDES RETENUES AINSI QUE DE L'AMONT DU CANUT.

Premier exemple sur le barrage de la Chèze où l'AAPPMA et la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine organisaient le samedi 9 avril 2016 une journée nettoyage, en partenariat avec la CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais), propriétaire et gestionnaire du site. Cette initiative fait suite à la mise en place d'un nouveau comité de gestion par le CEBR, qui s'est fixé pour objectif de fédérer les différents usagers du site autour de sa gestion. Les pêcheurs ont décidé d'apporter leur contribution en organisant cette journée de ramassage, une première. Une vingtaine de bénévoles a répondu à l'appel : associations environnementales, habitants et élus locaux, sans oublier les pêcheurs se sont prêté main forte pour ramasser les déchets, malheureusement en augmentation ces dernières années, autour de la retenue. Près de 600 kg de déchets (beaucoup de verre, plastiques, dépôts de bâtiments...) ont ainsi été collectés. Devant le succès de cette journée, l'opération pourrait être renouvelée et d'autres initiatives de ce genre organisées.

Seconde illustration sur le Canut, à quelques kilomètres de là. L'AAPPMA a réalisé le 15 septembre 2016, avec une nouvelle fois l'appui de la fédération, un chantier d'enrochement sur cette petite rivière, en amont de Maxent, au lieu-dit «le Clio». Cette action de restauration avait pour objectif de diversifier les écoulements de la rivière sur ce linéaire d'environ 150 mètres assez homogène, afin de créer des habitats supplémentaires pour les poissons. Treize tonnes de blocs de divers gabarits ont ainsi été mis en place judicieusement dans le cours d'eau afin de, non pas contraindre les écoulements, mais leur redonner une énergie suffisante pour recréer de la diversité de vitesses, substrats et profondeurs, essentielle à la vie de la rivière.

Ces opérations sont deux exemples, parmi tant d'autres, d'actions pouvant être menées sur deux types de milieux très différents par nos associations, contribuant à affirmer notre rôle de gestionnaire et à améliorer le domaine piscicole départemental.

Alexandre Le Borgne

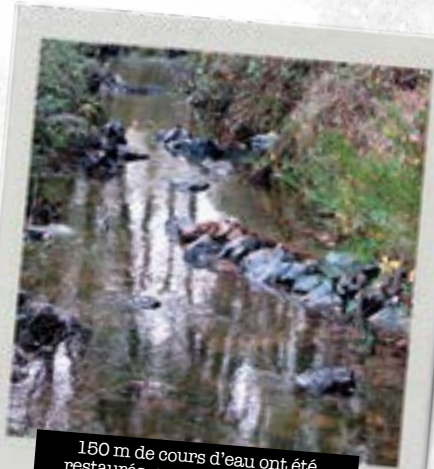

150 m de cours d'eau ont été restaurés en amont de Maxent

COMPÉTITION

Un joli brochet de l'étang du Boulet lors des Rencontres Halieutiques Bretonnes

PÊCHE DE LA CARPE

PAS DE MANCHE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE EN 2016, MAIS UN CHAMPIONNAT RÉGIONAL TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE, PLUS LE TROPHÉE CELTIQUE.

Le changement des quotas au GN (Groupement National Carpe) a eu raison des manches qualificatives du championnat de France en Bretagne, faute de suffisamment d'inscrits... Les carpistes bretons ne sont cependant pas en reste avec les quatre manches du championnat régional organisées par le GR (Groupement Régional) de mi-avril à mi-octobre sur l'étang de Corlay, la Vilaine, l'étang de Bétineuc et enfin l'étang du Guébriand. Jean-François Moreau a remporté pour la deuxième année consécutive ce circuit avec 68,57 kg, devant Mickaël Hamelin puis Arnaud Bouchon. Le trophée celtique a quant à lui rassemblé 18 équipes sur le barrage de la Cantache du 12 au 15 août et a été remporté par le binôme Darielle - Viel avec 6 poissons pour 31,5 kg.

Plus d'informations et tous les résultats sur la page facebook® du GR Bretagne.

PÊCHE AU COUP

LES PÊCHEURS DU CD35 ONT ENCORE OBTENU, EN ÉQUIPE COMME EN INDIVIDUEL, DE BONS RÉSULTATS EN 2017.

En équipe, la Team Sensas Sportifs de Rennes (Jacky Mardelé, Olivier Darot, Jérémie André, Philippe Pannetier et Anthony Logeais) a obtenu une très bonne 3ème place (sur 128) lors de la finale Sensas les 8 et 9 octobre à Niort (79). Cette même équipe s'était déjà illustrée au championnat de France des clubs organisé à Toul -Gondreville (54) les 11 et 12 juin en terminant 5ème.

En individuel, Jean-Luc Rivet et Patrick Bouget ont terminé respectivement 1er et 2ème du championnat de France vétérans 3ème division A à Bourg-Blanc (29) les 23 et 24 mai 2016.

Chez les jeunes, Benoit Esnault, Ronan Crambert et Antoine Tarot terminent respectivement 2ème, 3ème et 4ème du championnat de France cadet (U18) à Chemillé (49) les 2 et 3 juillet.

Tous les résultats, calendriers et informations sur le site du CD35.

PÊCHE DES CARNASSIERS

LE CALENDRIER S'EST ÉTOFFÉ ENCORE UN PEU EN 2016 POUR LES PÊCHEURS DE CARNASSIERS AVEC PAS MOINS DE 8 RENCONTRES, OFFICIELLES ET AMATEURS, RIEN QU'EN ILLE-ET-VILAINE.

La saison a débuté le dimanche 5 juin par une compétition amateur de pêche itinérante pour les 12-25 ans organisée par la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine : l'open Seiche (voir p. 4). Cette rencontre originale (toutes techniques de prospection et toutes espèces comptabilisées dès le premier millimètre) a été remportée par Jonathan Le breton.

Le Breizh Carna Club enchaînait la semaine suivante avec son open float tube annuel, qui s'est déroulé le samedi 12 juin à l'étang d'Ouée. Beaucoup de petits brochets mais peu de poissons maillés lors de cette rencontre qui a été gagnée par Alexis Huet avec 740 points.

Rennes a ensuite accueilli pour la troisième année consécutive une manche du championnat de France de pêche du bord dans le cadre de la manifestation Nos Quartiers Ont la Pêche, le samedi 2 juillet (voir p.5). La compétition a été remportée par Arnaud Devey avec 505 points.

Après une trêve estivale, la saison est repartie de plus belle avec deux manches du championnat de France de pêche en float tube organisées par Pêche Moderne.Com sur le lac de Trémelin les 8 et 9 octobre. La première a été remportée par Maxime Lochon avec 1735 points, la seconde par Anthony Delcourte avec 1308 points. Cette rencontre a accueilli près de 60 compétiteurs sur tout le weekend.

Le Streetfishing de Redon, organisé par le Breizh Carna Club et l'AAPPMA le Syndicat des Pêcheurs de Redon, s'est déroulé dans la foulée le samedi 15 octobre. La compétition, qui a fait le plein en 15 jours avec 40 compétiteurs venus de tout le grand ouest, a été remportée par Killian Clément.

La Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine et l'AAPPMA les Pêcheurs Sportifs de Rennes organisaient pour la troisième fois les Rencontres Halieutiques Bretonnes le samedi 22 octobre, quatrième date du circuit régional mis en place en 2014. Les frères Jonathan et Anthony Renault ont remporté la rencontre avec 2755 points (quotas perche et brochet).

Deux nouvelles dates ont de plus fait leur apparition en 2016. Tout d'abord l'open float tube de l'AAPPMA la Gaule Montreuillaise organisé sur le bassin de Villemorin le 11 novembre, qui a fait le plein avec 20 inscrits dès sa première édition. Cette date a été gagnée par Jonathan Pouponneau. Nouveau venu également, le championnat de France de pêche en kayak, dont une manche a été organisée par Pêche Moderne.Com à Trémelin le 12 novembre et a été remportée par Antoine Guitton avec 1422 points.

Plus d'informations et tous les résultats sur les sites internet et pages facebook ® des organisateurs.

Alexandre Le Borgne

Une carpe trophée de 24,5 kg pêchée sur la Vilaine, un joli record

PARTIE DE PÊCHE

DE LA CARPE EN VILAINE

SI LES PÊCHES DE PROSPECTION ONT LE VENT EN POUPE, IL EST UNE PÊCHE STATIQUE QUI CONTINUE CEPENDANT DE FAIRE DE NOUVEAUX ADEPTES : LA PÊCHE DE LA CARPE. ON COMPREND POURQUOI QUAND ON SAIT QUE CE POISSON EST TRÈS RÉPANDU DANS NOS MILIEUX ET ATTEINT FACILEMENT LES 10-15 KG, JUSQU'À 25 KG !

Les techniques et matériels de pêche de la carpe ont beaucoup évolué ces dernières années et cette pêche pourrait sembler réservée aux érudits. Il est effectivement possible d'aller très loin dans la technicité mais la pêche de la carpe reste pourtant très abordable. Pour m'en rendre compte, j'ai rencontré Carl, passionné de ce poisson, pour une petite partie de pêche automnale.

Je le retrouve en fin d'après-midi sur les bords de la Vilaine, sur un parcours qu'il connaît très bien et fréquente depuis son enfance avec son grand-père. Pas d'installation pour le weekend au programme, mais une petite session de 2-3 heures improvisée. Le poste n'a même pas été amorcé, comme à son habitude, les 2-3 jours précédents ; il va falloir un peu de réussite pour la photo !

Carl m'explique en s'installant qu'il utilise un montage assez simple : clip plomb avec un plomb bombe maison de 100 g, un bas de ligne de 35 cm avec une tresse coulante de 20 lbs et un hameçon T6. Une bille maison est fixée sur un fil relié à l'hameçon (montage au cheveu). Le tout est prolongé de quelques billes fixées sur un fil soluble pour un amorçage le plus précis possible.

Une petite demi-heure plus tard, la batterie de deux cannes est en place et les lignes à l'eau. Carl finalise son installation en lançant 10-15 billes supplémentaires autour des montages. Il n'y a plus qu'à profiter de cette fin de journée au bord de l'eau, en attendant le signal des détecteurs de touche.

Carl m'explique qu'il pêche essentiellement la Vilaine. Depuis deux ans, il se consacre quasi exclusivement à la pêche de la carpe avec ses amis David et Arnaud. Le pêcheur estime la Vilaine très poissonneuse et pense que, malgré quelques secteurs trop fréquentés à son goût, les résultats sont au rendez-vous pour qui est prêt à y consacrer un peu de temps et à travailler ses postes. Il raconte des sorties mémorables sur la rivière, jusqu'à 15-20 départs par jour, et son record personnel, il y a quelques semaines seulement : une carpe de 24,5 kg ! La discussion n'a pas le temps de s'éterniser puisqu'on entend déjà, au bout d'une demi-heure seulement, un détecteur de touche nous signalant un poisson. Carl prend la canne en main, ferre, commence à ramener sa prise canne haute et annonce : c'est un joli poisson.

Au bout de quelques minutes, le poisson se rend à l'épuisette. C'est effectivement une jolie carpe commune. Le pêcheur la remonte jusqu'à son tapis de réception humidifié auparavant . Le poisson est mis en place dans le sac de pesé, verdict : 11kg, ce qui est plutôt une belle prise pour une petite session improvisée...

Au bout de ces deux heures passées ensemble, je remercie Carl pour cette belle démonstration et le laisse au bord de l'eau avec une seule envie : y retourner, mais canne en main cette fois. La pêche de la carpe est bien une pêche addictive, on n'en doute pas !

Alexandre Le Borgne

Les photos prises, la carpe est remise rapidement et délicatement à l'eau. On la remercie pour ce joli combat et ces émotions fortes.

LA PÊCHE DE LA CARPE EST BIEN UNE PÊCHE ADDICTIVE, ON N'EN DOUTE PAS !

BELLES PRISES !

Truite de 61 cm
Jean-Marc Bourges

Carpe de 25,3 kg
Jérémy Gicquel

Sandre de 9 kg
Jean-Charles Delacour

Perche de 42 cm
Christophe Beaulan

NOUS AVONS REÇU 19 DÉCLARATIONS EN 2016, PARMI LESQUELLES, CETTE ANNÉE ENCORE, DES PRISES EXCEPTIONNELLES. LES CARPES SONT PARTICULIÈREMENT À L'HONNEUR AVEC DEUX POISSONS ÉNORMES DE 24,5 ET 25,3 KG, PÊCHÉES RESPECTIVEMENT SUR LA VILAINE ET LE LAC DE TRÉMELIN. A NOTER ÉGALEMENT UNE TRUITE DE 61 CM CAPTURÉE SUR LA CANTACHE, UN NOUVEAU RECORD !

carpistes mais **cette disposition est valable pour toutes les catégories**), une photo de votre poisson à côté de votre carte de pêche et d'un mètre attestant de sa longueur et/ou d'un peson de son poids suffira.

Dans la mesure du possible, essayez de nous envoyer, en plus du justificatif, une belle photo (et de bonne qualité) de vous avec votre prise au bord de l'eau ! Les plus belles d'entre elles paraîtront dans la revue.

NOUS FÉLICITONS ET REMERCIONS TOUS LES PARTICIPANTS.

Ci-dessous, le tableau de tous les participants, par catégorie :

GAGNEZ VOTRE CARTE DE PÊCHE !

Le concours du plus gros poisson **pris en Ille-et-Vilaine** est renouvelé en 2017. Les plus belles prises (en taille) de **brochet, sandre, perche, silure, black bass, truite fario, saumon, carpe et anguille** seront récompensées. **La fédération offrira une carte de pêche aux gagnants de chaque catégorie.**

N'oubliez pas : pour que les prises soient validées, il vous faut envoyer avec votre photo, avant fin octobre 2017, une attestation d'un marchand d'articles de pêche, d'un dépositaire de carte de pêche ou d'un membre du bureau de votre AAPPMA spécifiant le poids et la taille de votre poisson ainsi que le lieu de capture. La validation peut s'avérer difficile pour certains (nous pensons notamment aux

Espèce	Nom du pêcheur	Taille	Poids	Lieu de Capture
Anguille	**Stéphane Lemaitre**	**0,7**	**0,7**	**La Vilaine**
Black bass	**Thibault Leperchois**	**0,4**		**La Vilaine**
Brochet	**Stéphane Lemarie**	**1,05**	**8,6**	**Le Couesnon**
Brochet	Jean-Louis Lesacher	0,95	5,8	La Vilaine
Brochet	Yves Bourges	0,94	6,2	La Vilaine
Brochet	Ludovic Dinard	0,71	2,525	Barrage de la Chèze
Carpe	**Jérémy Gicquel**		**25,3**	**Lac de Trémelin**
Carpe	Carl Deniel		24,5	La Vilaine
Perche	**Christophe Beaulan**	**0,42**	**0,95**	**Barrage de la Chèze**
Perche	Kévin Tostivint	0,41		Le Meu
Perche	Nicolas Botte	0,4	0,75	Etang de Trégu
Sandre	**Jean-Charles Delacour**	**0,98**	**9**	**La Vilaine**
Sandre	Anger Philippe	0,97	7,5	La Vilaine
Sandre	Serge Rouxel	0,84	4	Le Meu
Saumon	**Samuel Brault**	**0,89**	**6,05**	**Le Couesnon**
Silure	**Anthony Lecuyer**	**2,04**	**49**	**La Vilaine**
Silure	Jean-Louis Lesacher	1,45	25	La Vilaine
Truite	**Jean-Marc Bourges**	**0,61**	**2,45**	**La Cantache**
Truite	Kévin Letourneur	0,52	1,5	Le Nançon

BONNES PÊCHES EN 2017 !

ERDF
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

RTE
Réseau de transport d'électricité

NE LANCEZ PAS VOTRE LIGNE SOUS LES LIGNES

Parce qu'elles sont longues et conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques vous exposent à des risques.

La proximité d'une canne à pêche et d'une ligne électrique peut sans contact provoquer un arc électrique, appelé amorçage. Vous risquez alors l'électrocution.

ALCÉDO
chasse & pêche

18 RUE DE LA RETARDAIS
35000 - RENNES
02 99 14 75 87
alcedo.rennes@gmail.com

«Créé par des passionnés...

...pour des passionnés»

UN TRÈS LARGE CHOIX EN MATÉRIEL :
Cannes, moulinets, leurres, accessoires...

TOUTES LES TECHNIQUES DE PECHE EN EAU DOUCE :
Carnassier, truite, coup, carpe....

GRAND CHOIX D'APPÂTS VIVANTS OU ARTIFICIELS:
Asticots, vifs, pâtes à truite, graines...

Magasin ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h
10% de remise immédiate sur tout le rayon pêche**
aux porteurs de la carte fidélité Alcédo**

*Hors promotions et soldes - ** Gratuite sur simple demande en magasin